



HAL
open science

Royaumes bara et esclavage au XIXe siècle

Barthélemy Manjakahery

► **To cite this version:**

Barthélemy Manjakahery. Royaumes bara et esclavage au XIXe siècle. Revue historique de l’océan Indien, 2019, L’esclavage, sujet d’Histoire, enjeu de mémoire, 16, pp.301-318. hal-03247110

HAL Id: hal-03247110

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03247110>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Royaumes bara et esclavage au XIX^e siècle

Barthélemy Manjakahery
Université de Toliara
Madagascar

Dans les sociétés traditionnelles malgaches et particulièrement à l'époque des royaumes, l'esclavage existait sous plusieurs formes. Dans la présente contribution, nous allons retenir le cas des royaumes bara du Centre-sud de Madagascar. Au cours de leur histoire, et essentiellement au cours du XIX^e siècle, ces derniers se sont agrandis et sont devenus puissants du fait de leurs relations avec l'extérieur, entraînant ainsi le développement d'activités fructueuses basées sur la pratique de razzias vers les régions voisines, dont les finalités sont l'acquisition d'un nombre important de bétail et d'esclaves. Dans le domaine sociopolitique, voire économique, ces expéditions engendrent certes des richesses et sont à l'origine de la formation d'une société de plus en plus hiérarchisée. Le personnage royal et son entourage constituent un groupe privilégié face à une majorité dont les composantes sont représentées par les hommes libres et les esclaves séparés socialement dans le cadre d'une société de type clanique et patrilinéaire. L'on va donc focaliser notre attention sur ces royaumes et sur l'esclavage afin de dégager les principales caractéristiques de celui-ci au sein de la société bara.

L'espace bara et la formation des royaumes

Nous allons dans un premier temps, nous intéresser à l'espace bara et voir comment se sont constitués les royaumes qui composent celui-ci.

L'espace bara dans le Centre-sud malgache

Le pays bara ou l'Ibara constitue un vaste espace du Centre-sud de Madagascar, territoire estimé à plus de 60.000 km² compris entre les franges méridionales des Hautes Terres représentées par le Betsileo au nord. Dans le nord-ouest, les rivières *Zomandao* et *Mangoky*, sont les limites des Bara avec les Sakalava. La zone forestière escarpée occupée par les Tanala constitue les frontières orientales de cette grande étendue territoriale. « ... L'est du territoire bara est constitué d'une zone montagneuse, partiellement recouverte de forêts; les rivières les plus importantes sont l'*Itomapy*, le *Ionaivo* et la *Menarahaka*, qui confluent en une seule rivière, la *Mananara* qui, elle, se jette dans l'océan Indien au nord de *Vangaindrano*... »⁷⁴²

⁷⁴² L. Elli, *Une civilisation du boeuf- Les Bara de Madagascar- Difficultés et perspectives d'une évangelisation*. Fianarantsoa : Ambozontany, 1993, p. 21.

Au sud-ouest, le district de Benenitra est la limite des Bara avec les Mahafale. A l'ouest, les chaînes de l'Analavelona séparent les Masikoro des Bara. Au sud-est, les hautes montagnes des chaînes anosyennes forment les limites avec l'Anosy. Au sud, les délimitations sont quelque peu floues, mais d'une manière générale, les franges septentrionales des districts d'Amboasary et de Bekily sont les zones limitrophes entre les populations bara et tandroy.

Dans l'histoire de leur occupation territoriale, les Bara ont connu différentes étapes dans leur mouvement général en direction des régions occidentales de la Grande Ile. En effet, en tenant compte des différentes versions tirées de la tradition orale, les ancêtres des Bara étaient établis en plusieurs endroits, dans les régions orientales allant du nord de l'Anosy, jusqu'au sud du Betsileo en passant par l'ouest de la région occupée par les Antesaka. Nous allons retenir trois exemples dans la formation de ces royaumes chez les Bara : les cas des Bara Zafimagnely, Bara Zafimarozaha et Bara Manambia.

La formation des royaumes bara

Les Bara Zafimagnely

Le territoire occupé par les Bara a été divisé en plusieurs royaumes au cours de leur histoire. Nous allons dans un premier temps nous intéresser au cas des Bara Zafimagnely. De prime abord, l'on constate que le passé de ces derniers est marqué par des migrations successives, avant leur implantation dans les régions qu'ils occupent aujourd'hui. Examinons en premier lieu, les informations recueillies par Du Bois de la Villerabel auprès d'un roi zafimagnely⁷⁴³. Les ancêtres de ce dernier se trouvaient sur la côte orientale de Madagascar à l'embouchure du fleuve Mandrare, entre Fort-Dauphin et le cap Sainte-Marie. A cette époque, vraisemblablement bien avant le XVII^e siècle, ils étaient dirigés par un chef appelé Ravatoverere qui était marié à une femme blanche. Ce dernier quittant cette région du littoral sud-oriental de Madagascar conduit son peuple vers le nord, pour rejoindre la vallée de l'Inongy affluent du fleuve Mananara. Les descendants de Ravatoverere vont y rester pendant trois générations, avant d'entamer leur déplacement vers le nord en direction de Volambita sous la conduite d'Andriamena, fils de Rapapango arrière-petit-fils de Ravatoverere : « ... Son fils unique Diamena (Andriamena), loin de suivre son exemple, jugea utile de se transporter plus au nord, dans une contrée appelée Volambita et arrosée par la Ranomena, affluent de la Menamara (*sic*)... »⁷⁴⁴

Andriamena avait trois fils : Diamandana, Rebiby et Diamanely (Andriamanely). Nous sommes, semble-t-il, au XVII^e siècle, car : « ... C'est à cette époque que commença le commerce des fusils importés dans l'île par les Anglais : le prix d'une arme était de 14, 15 ou 16 boeufs, de sorte qu'il fallait être riche pour s'en procurer... »⁷⁴⁵

Parmi les trois fils d'Andriamena, Andriamanely semble être celui qui a le plus fait parler de lui : « ... Diamanely fut considéré comme le

⁷⁴³ Du Bois de la Villerabel (Cap.), « La tradition chez les Bara », *Notes, Reconnaissances, Explorations*, 1900, p 263-273.

⁷⁴⁴ *op. cit.*, p. 265.

⁷⁴⁵ *Ibidem*.

mpanjaka le plus riche de toute la contrée; ses hommes ne manquaient pas de boeufs pour labourer et défoncer leurs rizières, et lui ne manquait pas de sujets pour piétiner les siennes... »⁷⁴⁶.

A son époque, les Bara Zafimanely ont commencé à asseoir leur domination dans un territoire que l'on pourrait localiser au sud d'Ivohibe, dont la résidence principale serait Ranotsara dans les vallées de l'Ionaivo. Les descendants d'Andriamanely ne vont pas tarder à étendre leur influence au-delà de ces dernières. Au XIX^e siècle par exemple, on va les retrouver à la tête des quatre grands royaumes qui ont été le fait de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : les Bara Iantsantsa à l'est avec Ivohibe comme centre politique principal, les Bara Be se retrouvent à Ihosy et Ranohira, les Bara Imamono sont à l'ouest au-delà du massif de l'Isalo et ont Ankazoabo comme résidence royale, et enfin les Bara Vinda sont localisés à Benenitra, aux confins méridionaux de ce dernier massif.

Contrairement aux informations recueillies par le capitaine Du Bois de la Villerabel, d'autres auteurs qui ont écrit sur les Bara avancent que les ancêtres de ces derniers sont d'origine africaine et ont plutôt débarqué à l'ouest, dans les environs de Morondava. En effet, selon Louis Michel, « Ces immigrants africains au nombre d'un millier étaient conduits par RABIBY... En débarquant près de Morondava, ils rencontrèrent les Vazimba... »⁷⁴⁷.

Si l'on en croit ce que rapporte cet auteur, Rabiby serait l'ancêtre fondateur des Bara Zafimanely et Andriamanely ou Ndriamanely qui serait le fils de ce dernier, va conduire son peuple vers les régions de l'intérieur, suite à des conflits avec les Vazimba. C'est ainsi qu'Andriamanely et les siens vont d'abord se fixer à l'est d'Ivohibe, avant de rejoindre Ranotsara-Sud : « ... A la mort de Rabiby, son fils, NDRIAMANELY, lui succéda. Celui-ci n'apporta pas les mêmes qualités conciliatrices dans ses relations avec les Vazimba. Il en résulta un désaccord aggravé d'oppositions incessantes, ce qui induisit NDRIAMANELY à quitter la côte pour guider son peuple vers l'intérieur... Ils durent transporter leurs campements jusqu'à ce qu'ils arrivèrent dans un pays absolument désert à l'est d'Ivohibe... Mais les pâturages qu'offrait cette région ne convenaient pas à leurs troupeaux. Ils s'inclinèrent plus au Sud jusqu'à Ranotsara-Sud... »⁷⁴⁸

Les deux versions de Du Bois de la Villerabel et de Louis Michel sur les origines des ancêtres des Bara Zafimagnely appellent toutefois quelques remarques. Outre les divergences à propos des lieux de débarquement dans la Grande Ile, les deux auteurs sont loin d'être d'accord quant aux ascendants d'Andriamanely. Dans la version donnée par le premier, Andriamanely serait le frère de Rebiby et que ces derniers seraient les fils d'Andriamena. Dans la version de L. Michel, Rabiby/Rebiby serait le père d'Andriamanely. Si les deux versions reconnaissent Ranotsara comme étant la résidence royale des Bara Zafimagnely, nous pensons qu'il s'agit plutôt ici de Ranotsara-Nord, au

⁷⁴⁶ *op. cit.*, p. 266.

⁷⁴⁷ L. Michel, « Mœurs et Coutumes des Bara », *Mémoires de l'Académie Malgache*, Fascicule XL, Tananarive, Imprimerie Officielle, 1957, p. 17.

⁷⁴⁸ *Ibidem*.

lieu de Ranotsara-Sud que l'on retrouve dans la version donnée par L. Michel⁷⁴⁹.

Bref, jusqu'à la conquête française à la fin du XIX^e siècle, le territoire occupé par les Bara Zafimagnely était délimité à l'est par une ligne comprise entre le district d'Ivohibe au nord et celui d'Iakora au sud dans les vallées de l'Ionaivo avec Ranotsara Be ou Ranotsara Nord comme résidence royale. La présence des Zafimagnely dans l'ouest est le fait des Bara Imamono que l'on retrouve dans le district d'Ankazoabo-Sud et délimité au nord par le fleuve Mangoky. Entre les Bara Iantsantsa d'Ivohibe et les Bara Imamono, se trouvent les Bara Be du district d'Ihosy comprenant les vallées de la rivière Ihosy et le massif de l'Isalo dont Ranohira est le centre politique. Le territoire des Bara Vinda est circonscrit autour de Benenitra, région limitrophe avec les Mahafale. Ces délimitations historiques de l'influence zafimagnely se retrouvent aujourd'hui encore, dans l'espace bara.

Les Bara Zafimarozaha

En dehors des Bara Zafimagnely, nous allons nous intéresser maintenant aux Bara Zafimarozaha dans le but de mieux cerner les différentes composantes politiques et humaines de ce vaste ensemble qu'est l'espace bara. Les Zafimarozaha font partie des Bara appelés Antevondro ou Tevondro dont le foyer originel de leurs ancêtres est l'Ivondro ou les vallées de l'Itomampy sinon de régions plus lointaines encore, si l'on tient compte des différentes versions tirées de la tradition orale⁷⁵⁰. Pour en rester avec les Bara Zafimarozaha, d'après les témoignages recueillis par le capitaine Vacher, les ancêtres des « Tanala Zafimarozaha »⁷⁵¹ seraient deux Blancs (Indiens ou Arabes) qui seraient venus d'au-delà des mers et qui auraient débarqué dans l'extrême nord de Madagascar, à Diégo-Suarez. L'un d'eux s'installe sur place, tandis que l'autre longe la côte jusqu'à Tamatave et se marie avec une femme betsimisaraka⁷⁵². Une branche de cette famille va par la suite migrer à Ivatobe à l'ouest de Farafangana, dans le sud-est de l'île, pour finalement arriver à Isoarano, dans les vallées de l'Itomampy⁷⁵³. Selon cet auteur, les Zafimarozaha seraient donc des descendants de Betsimisaraka.

Si l'on en croit ce que rapporte L. Michel, les Bara Zafimarozaha seraient apparentés aux Zafimagnely et qu'ils seraient les descendants de Imahongaka, arrière-petit-fils d'Andriamanely : « ... Ndriantompoinarivo donna le nom de *Zafimanely* du nom de son père Ndriamanely à ses fils Ramasoandro, Tonanahary et Tsimivila qui furent rois ainsi qu'aux descendants de ces trois fils qui étaient aptes à régner... Le premier des neveux Imahongaka demanda et obtint de son oncle l'autorisation de se

⁷⁴⁹ Ranotsara Be, l'ancienne résidence royale des Bara Zafimagnely se trouve à l'est du chef-lieu de la commune rurale actuelle de Ranotsara-nord, qui est le centre administratif faisant partie du district d'Iakora, dans les vallées de l'Ionaivo.

⁷⁵⁰ B. Manjakahery, « Les vallées de l'Itomampy dans l'histoire des Hautes Terres Méridionales », *Omalysy Anio*, N°23-24, 1986, p. 169-178.

⁷⁵¹ Le terme tanala est souvent utilisé pour désigner les Bara Antevondro qui sont originaires de l'Ivondro ou des vallées de l'Itomampy. Dans l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons pas affirmer si les Antevondro sont apparentés aux populations tanala du gradin forestier de la façade orientale de Madagascar.

⁷⁵² Vacher (Cap.), « Etudes ethnographiques II », *Revue de Madagascar*, N 11, p. 385-432.

⁷⁵³ *Ibid.*

transférer vers le sud-ouest où il fonda la tribu des *Tevondro*. Lui-même fut le premier des *Zafimarozaha*... »⁷⁵⁴

En dehors des informations fournies par Vacher, des témoignages recueillis auprès des *Zafimarozaha* eux-mêmes nous donnent d'autres versions concernant les origines de leurs ancêtres. Selon un premier informateur, l'ancêtre fondateur des Bara *Zafimarozaha* serait Tandrokatanany époux d'une femme dénommée Rahavao⁷⁵⁵. Pour un devin-guérisseur d'origine *zafimarozaha*, le premier ancêtre de ces derniers serait Olombetsivita qui aurait eu pour épouse Remavitôgny⁷⁵⁶. Pour un troisième informateur, les *Zafimarozaha* sont les descendants de Ratsitamoy dont la femme était Volavarahy⁷⁵⁷. Ce dernier a eu comme fils Ndrenavandahy ou Ndriamarozaha/Ndremarozaha qui est l'ancêtre éponyme des *Zafimarozaha*. Mais ces trois versions de la tradition orale ne nous fournissent aucun élément quant aux lieux d'origine de ces premiers ancêtres. C'est seulement à partir de Ndremarozaha que l'on commence à avoir des indications à propos des endroits qui ont été occupés dans les périodes anciennes par ceux-ci. D'après ce que rapporte C. Tsangandahy, les *Zafimarozaha* se trouvaient sur les rives du fleuve Managnara dans un endroit appelé Tsakarivo ou Isakarivo, qu'ils occupaient avec les *Zafimagnely*, avant de rejoindre le pays d'Ivondro ou les vallées de l'Itomampy. La région, semble-t-il, était boisée⁷⁵⁸. Il existe une autre version des témoignages oraux qui affirme que Ratsitamoy, père de Ndremarozaha était établi à Betoafo, à l'embouchure du Managnara, en pays antesaka, avant de rejoindre Vohitsidy en amont de cette même rivière⁷⁵⁹. Ce n'est que beaucoup plus tard que ses descendants se retrouvent dans l'Ivondro. Une dernière version de la tradition orale fait état de la présence ancienne des *Zafimarozaha* dans un endroit appelé Volole et qui serait une mare près de Vangaindrano, avant leur déplacement vers le pays d'Itomampy⁷⁶⁰.

Au vu de ces différentes versions de la tradition orale, il paraît évident que les premiers ancêtres des *Zafimarozaha* n'étaient pas encore dans l'Ivondro, à une période qui reste assez mal définie dans le temps. Mais, l'on sait qu'au XIX^e siècle, ces derniers étaient largement présents dans les vallées de l'Itomampy : « ... Les ANTIVONDRŌ, qui sont apparentés aux Antisakā et qui sont nombreux, habitent l'Ivondrō, région qui s'étend à l'est de l'Ionaivō jusqu'à une soixantaine de kilomètres de la mer et qu'arrose le haut et le moyen Itomampy, affluent Sud du Mananarā...

Ils se divisent en plusieurs clans : les ANTIVONDRŌ proprement dits, dont le village principal est Soaranō (sur la rive droite du bas Itomampy)

⁷⁵⁴ L. Michel, *op. cit.*, p. 20-21.

⁷⁵⁵ Informations fournies par C. Tsangandahy (15.02.18).

⁷⁵⁶ Tsirivogny (interview du 14.07.83).

⁷⁵⁷ Tsiholafy (interview du 10.08.83).

⁷⁵⁸ C. Tsangandahy (15.02.18).

⁷⁵⁹ Version fournie par B. Retsanga (19.02.18).

⁷⁶⁰ Ravelozoro (interview du 08.02.18).

qui est le berceau de leur race ; les ZAFY MAROZAHÃ, dont le chef réside à Imikaiky (sur la rive droite du moyen Itomampy)... »⁷⁶¹

Mais à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, les Zafimarozaha vont rejoindre les vastes prairies du sud de l'Horombe et à la fin du siècle, on les retrouve sur une ligne allant d'Ihosity à Tsivory, avec Betroka comme centre principal de leur présence : « ... Les Zafimartzas occupent un grand nombre de villages entre Ihosity et Tamotamo : ces villages ne sont pas toujours groupés, mais mélangés avec d'autres villages bara... Le principal est Betroka. Les principaux chefs sont Tsiaipa à Betroka et Rigoma à Iamborano... »⁷⁶²

A propos de cette présence des Bara Zafimarozaha dans le Horombe, G. Grandidier nous rapporte les faits ci-après : « ...vers 1878, après une guerre heureuse contre un autre clan bara, le clan des Antaivondro qui était cantonné au sud d'Ivohibé s'étendit vers l'Ouest et fonda dans l'Horombé, à 96 kilomètres au sud d'Ihosity, la ville de Betroka... »⁷⁶³

Vers la même période, d'autres branches de Zafimarozaha vont quitter à leur tour les vallées de l'Itomampy, pour rejoindre le pays du Haut Menarandra, dans le district actuel de Bekily, zone limitrophe avec les Mahafale. L'expansion zafimarozaha, loin de s'arrêter dans cette dernière région, va toucher l'extrême sud de l'île, car Rahosabe, descendant de Ndremarozaha/Andriamarozaha, serait l'ancêtre fondateur des Tandroy Afondrahosa, que l'on retrouve aujourd'hui sur la rive droite du Bas Manambovo.

Bref, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les Bara Zafimarozaha se retrouvent des vallées de l'Itomampy jusque sur les rives du Haut Menarandra, dans le district de Bekily, en passant par le Horombe, dans le district de Betroka.

Les Bara Manambia

Dans l'espace bara, les Bara Manambia se retrouvent sur une ligne qui va de Bekily à l'ouest jusqu'à Tsivory à l'est, en passant par Beraketa. Ils occupent les franges méridionales de l'Ibara, région limitrophe avec l'Androy, au sud. A l'instar des Bara Zafimarozaha, les Bara Manambia font partie de ce que l'on désigne sous l'appellation de Bara Antevondro ou encore Tanala Manambia et leurs ancêtres sont originaires également de l'Ivondro ou des vallées de l'Itomampy, dans la partie orientale du pays bara.

Cependant, avant leur installation dans les vallées de l'Itomampy, les Bara Manambia étaient établis au bord d'une rivière appelée

⁷⁶¹ A. et G. Grandidier, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, vol. IV, *Ethnographie de Madagascar*, Tome I. Paris : Imprimerie Nationale, 1908, p. 285.

⁷⁶² Boin et Mouveaux, « Les Baras et les Tanalas des districts d'Ivohibe et d'Ihosity », Notes, Reconnaissances, Explorations, vol. II, 2^e semestre, 1897, p. 455.

⁷⁶³ Grandidier (A.) et (G.), *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, vol. V, Tome III, Fascicule I, Imprimerie Officielle, Tananarive, 1958, p. 170.

*Manambia*⁷⁶⁴, affluent du Managnara et se trouvaient à l'est de l'Itomampy. Selon les informations recueillies par Vacher, avant de s'établir sur les rives de la Manambia, les ancêtres des Bara Manambia auraient été d'abord dans l'extrême sud-ouest de la Grande Ile, à l'embouchure du fleuve Menarandra, à une époque qui se situerait, bien avant le XVII^e siècle. Leur chef appelé Resoavazaha était un blanc et aurait épousé Rasarahondra, une princesse maroseranana : « ... Comme toute famille qui se respecte, les Tanala-Manambia prétendent descendre d'un blanc. Resoavazaha, père de leur race, serait venu, naufragé ou traitant, s'installer à l'embouchure du Menarandra, où il avait épousé Rasarahondra, princesse Maroseranana... »⁷⁶⁵

A en croire toujours Vacher, les descendants de Resoavazaha restent à l'embouchure du Menarandra, pendant trois générations successives. Ces derniers, sous la conduite d'Andriamananga, vont vers l'est pour se fixer sur les rives de la Manambia. C'est là que le nom du groupe se transforme en *Manambia* avec deux branches distinctes : les Manambia Antemahabo et les Manambia Zafipanolaha. Ils y restent pendant à peu près neuf générations, jusqu'à l'invasion merina, à l'époque de Radama I^{er}. C'est ainsi qu'au cours du XIX^e siècle, les Manambia Zafipanolaha vont rejoindre la terre des Barabe d'abord à Ihosy, puis à Imalio au nord de l'Isalo où règne le roi zafimanely Ramieba. Après cette dernière région, on va les retrouver à Mavohazo et Tsiloakarivo chez les Bara Vinda. Par suite de conflits avec ces derniers, on va les retrouver dans la plaine de Tsivory, alors inoccupée, mais dépendant des Zafindravola. La colonie manambia de Tsivory va devenir prospère grâce à l'afflux de nouveaux arrivants, venant essentiellement des vallées de l'Itomampy ou des Tanosy fuyant l'exaction des Merina de Fort-Dauphin. Vacher nous rapporte ce qui suit à propos de la puissance acquise par les Manambia dans cette plaine de Tsivory : « ... D'abord vassaux des Zafindravola qui les ont accueillis dans leur royaume, ils ne tardent pas à se rendre indépendants et à devenir de jour en jour plus redoutables grâce aux appoints constants de population venant de tous les environs se grouper sous leur puissante autorité... »⁷⁶⁶

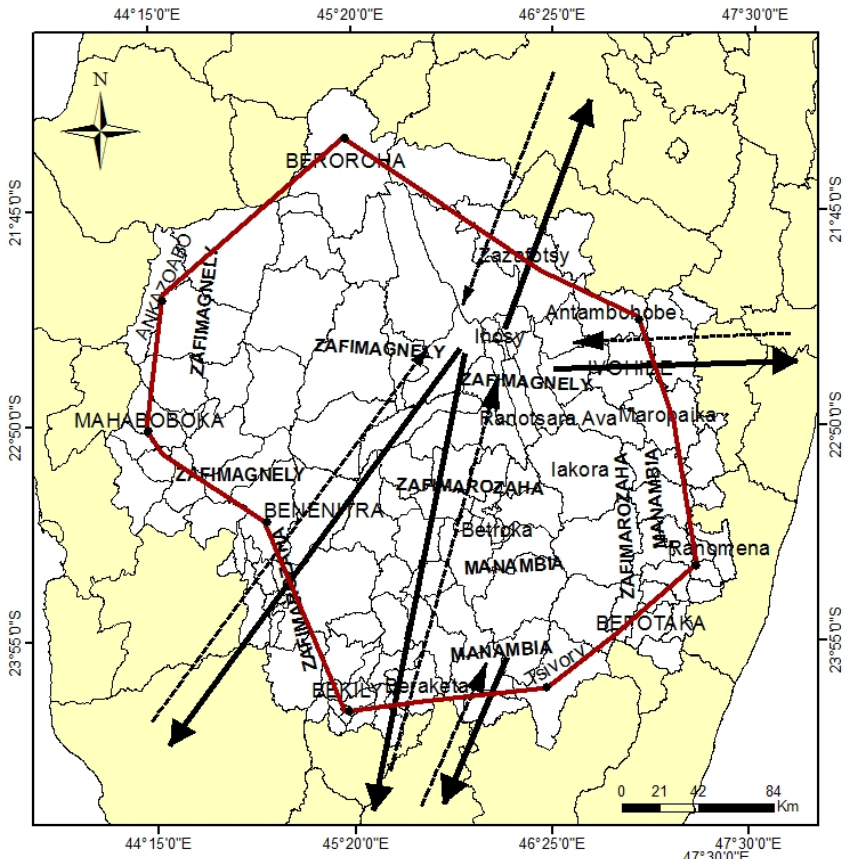
Quant aux Manambia Antemahabo, ils n'ont pas quitté l'Ivondro au moment où les Merina arrivent dans la région. Ce n'est que beaucoup plus tardivement qu'ils vont quitter les vallées de l'Itomampy, poussés, semble-t-il, par le besoin de nouveaux pâturages. Après l'Ivondro, les Antemahabo se sont d'abord établis à Ambatohirika, dans les environs de Ranotsara, de là, ils poussent jusqu'au pied du Vohimamnga, à l'est de Bekily. Harcelés par les Zafimanely de la région, ils s'éloignent vers le sud, du côté d'Antetivato et se fixent dans les moyennes vallées de la Menakompy et de l'Ikovy. Actuellement, Antemahabo et Zafipanolaha sont définitivement installés respectivement, dans le district de Bekily et la région de Tsivory : « ...les deux familles semblent définitivement fixées dans notre région et la meilleure

⁷⁶⁴ Manambia veut dire « qui-possède- des via ». Via (*Typhonodorum lindleyanum*) est une plante de milieu humide.

⁷⁶⁵ Vacher, « Etudes ethnographiques », II, *Revue de Madagascar*, 1903, p. 408.

⁷⁶⁶ *Ibid.*, p. 413.

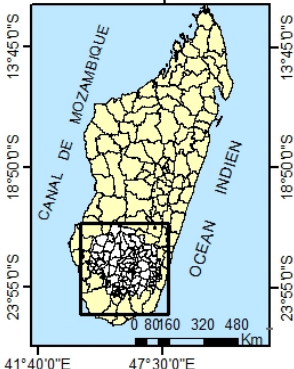
preuve en est dans l'installation d'un cimetière de famille que les Zafipanolahy ont fait depuis plusieurs années aux environs de Tamo-Tamo et que les Antaimahabo viennent de décider d'installer dans la vallée de la Manakompy... »⁷⁶⁷



LEGENDE

- ➔ RAZZIAS
- ➔ BOEUFs, EXCLAVES
- ▭ LIMITE DU COMMUNE
- ▭ AUTRES DISTRICT DE MADAGASCAR
- DELIMITATION DU PAYS BARA

Source: BD500 FTM/Qgis 2.16
 Réalisateur: Mlle Ornella L
 Concepteur: Auteur
 Projection: Laborde de Madagascar
 Année d'édition: 2018



⁷⁶⁷ Vacher, *op. cit.*

Société bara et organisation sociopolitique

Dans la perspective de mieux cerner la question de l'esclavage chez les Bara, nous allons nous intéresser dans un premier temps à la société bara et à son organisation sociopolitique.

La société bara : une société clanique et patrilinéaire

La société traditionnelle bara est divisée en plusieurs clans. En effet, le nom du clan peut évoquer l'ancêtre : il peut être de ce fait composé de *Zafi* (descendants). A titre d'exemples : les *Zafimagnely* sont les descendants de *Manely/Magnely*, les *Zafimarozaha* sont les descendants de *Andriamarozaha/Ndremarozaha*. Le nom du clan peut aussi rappeler le lieu d'origine. Les Bara Manambia sont par exemple, originaires des rives de la rivière Manambia, affluent du fleuve Managnara. Ce nom clanique peut encore faire allusion à une qualité voire à un défaut lorsqu'il n'évoque pas un fait de l'histoire familiale.

Quant au concept de « clan » ou *raza* (terme bara), J. Faublée, auteur de nombreux écrits sur les Bara, utilise plutôt l'expression « grande famille patriarcale indivise » comme l'équivalent du terme « clan » : « ... Parmi les hommes qui se qualifient de Bara, l'unité de base de la société est le clan, qu'on pourrait aussi appeler en ce cas grande famille patriarcale indivise... »⁷⁶⁸

Selon L. Elli, le terme *raza* correspond au terme « clan » : « ... Même en tenant compte d'une indiscutable polysémie des mots, j'estime que le terme *raza* doit se traduire par clan... »⁷⁶⁹

Mais la société bara est par ailleurs, une société patrilinéaire qui est placée sous l'égide du patriarche *lonaky* ou *mpanjaka/pazaka*. En règle générale, ce dernier est le plus âgé de la génération aînée. Doté de pouvoir religieux, il est l'intermédiaire entre les ancêtres et les vivants par le biais du sacrifice *soro* ou *tata*. Théoriquement, chaque clan ou *raza* possède un patriarche et un seul : « ... L'aîné de la génération la plus ancienne commande à sa famille. Son autorité ne dépend pas de facteurs matériels. Ceux-ci ont peu d'importance pour les Bara. Sa force s'appuie sur son rôle religieux. L'aîné de la génération la plus ancienne est le dépositaire des objets du culte, propriété collective familiale. Non seulement il veille sur ces objets sacrés, mais il est l'unique prêtre de la famille. Personne ne peut prier ancêtres et dieux autrement que par son intermédiaire. Il représente les dieux et les aïeux parmi les vivants et est leur truchement... »⁷⁷⁰

La matérialisation de cette patrilinéarité chez les Bara est représentée par le *hazomanga* ou poteau cultuel qui est dressé à l'est de la maison du patriarche. V. Caruso nous rapporte ce qui suit à propos de ce poteau de culte : « ... L'Hazomanga... donne un sens et un droit d'existence à la famille en tant que telle. C'est le fondement et l'âme de la société

⁷⁶⁸ J. Faublée, « Notes sur quelques points de droit coutumier du Sud de Madagascar », *Etudes de droit africain et de droit malgache*. Paris : 1965, p. 28.

⁷⁶⁹ L. Elli, *op. cit.*, p. 59.

⁷⁷⁰ J. Faublée, « L'équilibre d'une société malgache traditionnelle : les Bara », Cahiers Charles de Foucauld, 6^e série, 21 (1^{er} trimestre 1951), p. 165-175.

patriarcale. Si un individu n'appartient à aucun Hazo manga, son existence humaine est irrationnelle, contradictoire... Le pilier du culte est la manifestation visible de l'union des membres de la famille vivants avec les membres de la famille trépassés, de l'union de la terre avec le ciel, l'union des humains avec Dieu. Les rites sacrificiels, autour du même pilier, sont le moyen de l'accomplissement de cette union... »⁷⁷¹

Organisation du pouvoir monarchique chez les Bara

A l'époque des royaumes, la société bara est une société qui est hiérarchisée. En effet, le pouvoir monarchique est organisé de façon pyramidale.

Le roi et son entourage

Si l'on considère le cas des Bara Manambia, le sommet de la pyramide est constitué par le personnage royal et son entourage. Le roi *apazaka/pazaka* réside dans le *lonaky*. Ce dernier terme désigne également le personnage royal lui-même. La définition que donne H. Lavondès du *mpanjaka* chez les Andrevola du delta de Mangoky, dans le sud-ouest de Madagascar, s'applique parfaitement au cas des Bara : « ... La signification du terme *mpanjaka* est double. Il fait tout d'abord référence à la catégorie la plus élevée dans la hiérarchie sociale... On y appartient en vertu de sa naissance : du fait que l'on est né de *mpanjaka*. Ensuite, comme l'indique son étymologie, le terme implique l'exercice effectif du pouvoir ou une qualification à l'exercer... »⁷⁷².

Le lieu de résidence *lonaky* constitue la capitale du royaume. C'est là qu'on érige le *lapa* ou encore *tragnobe*, c'est-à-dire la demeure du souverain qui, dans les périodes anciennes, était exclusivement en végétal. V. Tsangandahy nous donne les explications suivantes : « ... Traditionnellement, on construit une *Tragnobe* avec des matériaux du pays (*bozaky, bararata, hazo*), qui ne durent pas longtemps par principe. La *tragnobe* n'est pas construite en terre sèche ni en briques non pas par manque de savoir technique, mais par respect du symbolisme que donnent ces matériaux. Nous savons que la terre est l'endroit où l'on met (enterrer). Signe de vie, la *Tragnobe* ne devait pas être fabriquée en terre... la *tragnobe* doit avoir la chaleur de la vie. Tout ceci oblige la *Tragnobe* à ne pas être construite en dur... »⁷⁷³

Ce qui distingue la maison royale des autres est que celle-ci est entourée d'une palissade appelée *fatsifatsy*.

Dans l'exercice du pouvoir, le roi est assisté d'un certain nombre de dignitaires appelés *Zanakova*. Ceux-ci sont choisis en général, parmi les proches parents du souverain. En dehors des *Zanakova*, le roi est entouré

⁷⁷¹ V. Caruso, « Brève esquisse d'analyse du " HAZOMANGA " dans la société bara », Bulletin de Madagascar, N° 298, Mars 1971, p. 252-264.

⁷⁷² H. Lavondès, « Pouvoirs traditionnels dans un royaume du Sud-ouest malgache (Nord du Fiherenana) », Omaly sy Anio, N° 13-14, 1981, p. 193-207.

⁷⁷³ V. Tsangandahy, *Le havoria bara : de l'ancestralisation à la Pâques chrétienne*. Antananarivo : 1995, p. 56.

d'autres collaborateurs représentés par les chefs de clans appelés *Ragnitrapazaka* qui font fonction de conseillers. Enfin, le *mpanjaka* compte également dans son entourage un devin-guérisseur *Ombiasy/Ambiasa* affecté à son service personnel et choisi parmi les plus réputés du royaume. On peut ajouter à ceci, les éléments de la garde royale, guerriers fameux et intrépides qu'on désigne sous le terme de *Fananolahy/Fanarolahy*. L'autorité royale se manifeste dans les différents jugements au sein du royaume. En effet, le roi a droit de vie et de mort sur ses sujets. Pour les affaires de moindre importance, il délègue ses pouvoirs à ses proches collaborateurs ou aux chefs de clan, pour ne se réserver que le règlement des fautes graves comme l'homicide ou l'empoisonnement.

Le roi jouit par ailleurs, d'un certain nombre de privilèges. Il a seul le droit de porter : le *vilava* ou *viarara*, le couteau de sacrifice, car il est le grand prêtre du royaume, le *lefotsaba* ou sagaie en cuivre, le *tombobitsika*, espèce de sceptre muni d'un long fer. L'impôt n'existant pas, aussi bien en nature qu'en argent, les sujets doivent se rendre à l'appel du souverain pour les travaux de ses champs ou à la construction de son palais.

Les hommes libres

Les sujets du roi ou les hommes libres reçoivent plusieurs appellations. On les désigne sous les termes de *renitany*, *vavia*, *vohitry* ou encore *zamà*. Chaque clan roturier est placé sous la direction du *lonaky* ou *mpisoro*, qui est le chef clanique au même titre que dans les clans nobles, responsable des sacrifices et des rites familiaux. Il est l'intermédiaire entre les ancêtres et les vivants. Au plan religieux, l'on se pose la question de savoir si le système politique bara connaissait les cultes dynastiques à l'image de ce que l'on retrouve dans le cas du bain des reliques royales (*fitampoha*) chez les Sakalava. Dans ces problèmes religieux entre les *mpanjaka* et leurs sujets, H. Lavondès se pose les questions suivantes, lorsqu'il parle du royaume masikoro andrevola du Bas Mangoky : « ... les *mpanjaka*, comme dans les sacrifices célébrés par les *vohitse*, demandaient à leurs ancêtres de dispenser leurs bénédictions vivifiantes parmi les membres de leur lignage. Demandaient-ils également de semblables bénédictions au profit de tous les habitants du royaume ? Les rituels qu'ils célébraient avaient-ils le pouvoir d'apporter la vie et la prospérité à l'ensemble de leurs sujets ?... »⁷⁷⁴

Ce que l'on retrouve chez les Manambia, c'est l'existence de culte qui apparaît plutôt comme l'apanage du souverain. Les rois manambia pratiquaient un culte de crâne que l'on désigne sous le nom de culte d'Andriamarosivy. Mais celui-ci ne concerne pas les sujets. L'idole Andriamarosivy possède comme contenant un crâne humain. Le culte proprement dit consiste en sacrifice humain et en offrande de zébu, de manière périodique.

Dans l'exercice de ses fonctions, le chef clanique *mpisoro* est assisté d'un certain nombre de personnages. Il y a d'abord le *tale* qui fait fonction de chef administratif et militaire. Puis vient le *fahatelo* que l'on désigne sous le nom de *kobay mena vadin'aombilahy* (le bâton-rouge-compagnon-du-

⁷⁷⁴ H. Lavondès, *op. cit.*, p. 200.

taureau). Celui-ci est le successeur désigné du *mpisoro* et son assistant dans l'exercice de son mandat. Enfin, le chef clanique bénéficie des services d'un devin-guérisseur et dispose de guerriers *fanarolahy*.

L'esclavage chez les Bara

D'une manière générale, les écrits touchant l'esclavage chez les Bara ne sont pas légion et l'on peut dire du reste qu'ils sont rares sinon disparates. En effet, les textes qui font allusion à celui-ci consistent en mentions souvent concises, noyées dans des thématiques générales qui traitent des Bara. Les plus significatifs en la matière se retrouvent dans quelques rapports à caractère ethnographique, qui sont le fait des officiers des troupes coloniales françaises, lorsqu'il ne s'agit pas de fonctionnaires de l'époque. Ce que nous allons présenter ici est une première approche touchant la question de l'esclavage chez les Bara. Un autre problème relatif à celui-ci est qu'il est considéré comme *faly/fady* interdit de parler de tout ce qui est en rapport avec les esclaves chez ces derniers. D'où la difficulté d'effectuer des interviews auprès des populations locales. Confronté à ces difficultés, L. Elli nous rapporte les faits ci-après : « ... Mais les rapports de subordination issus de l'histoire sont encore ancrés dans les consciences et le resteront pour longtemps. Il est *faly*, interdit, de parler aujourd'hui de ces choses, de demander qui est descendant de roturiers ou d'esclaves, mais tout le monde le sait. Si j'ai eu des informations à ce sujet, cela a toujours été à huis clos, sans témoins, avec la recommandation répétée de ne pas divulguer ces informations... »⁷⁷⁵

Origines des esclaves

Dans la société clanique bara, outre les nobles et les *Bara-madio* ou hommes libres, nous retrouvons les esclaves. Mais selon ce que rapporte L. Michel, les esclaves proprement « bara » sont semble-t-il, inexistant dans cette société : « ... Il est important de signaler qu'il n'existe pas d'esclaves bara. Ce peuple est trop fier pour accepter la condition servile... »⁷⁷⁶

D'après les renseignements dont nous disposons concernant les origines des esclaves chez les Bara, une grande majorité provient des captifs de guerre lors des campagnes menées par les souverains bara dans les royaumes voisins. Dans les expéditions entreprises vers les royaumes périphériques, nous avons affaire à de véritables razzias dont les motivations ne sont pas uniquement la prise d'un nombre maximum de bétail, mais ces dernières sont également une occasion pour se procurer le plus d'esclaves possible. En effet, à l'époque des royaumes, boeufs et esclaves constituaient les principales richesses non seulement des souverains, mais les hommes libres y trouvaient aussi leur compte.

Ces expéditions des souverains bara en direction des régions voisines, ont eu lieu surtout au XIX^e siècle et touchaient essentiellement aussi bien leurs voisins du sud, du nord que de l'est. Les voisins de l'ouest n'étaient pas semble-t-il, touchés par ces incursions destinées à récupérer des esclaves, si l'on en croit ce que rapporte L. Michel : « ... Il est remarquable

⁷⁷⁵ L. Elli, *op. cit.*, p.77.

⁷⁷⁶ L. Michel, *op. cit.*, p. 22.

qu'aucun Sakalava-Masikoro ne fût réduit en esclavage malgré les nombreux combats que se livrèrent Bara et Masikoro. Nous avons indiqué que les Sakalava-Masikoro ne furent, en réalité, jamais vaincus et c'est ce qui explique qu'ils ne fournissaient aucun esclave... »⁷⁷⁷

En direction du sud, ces expéditions étaient dirigées contre les Tandroy et les Mahafale. D'après Vacher, le roi manambia Manorotoro dirige « trois ou quatre fois par an des expéditions "fructueuses" chez les Antandroy d'Antanimora et d'Itsimilofo »⁷⁷⁸.

A propos des incursions vers le nord, les razzias pour les boeufs et les esclaves sont réalisées contre les Betsileo : « ... Ils pillaient un village ou plusieurs en emportant avec eux les habitants prisonniers et leurs boeufs... »⁷⁷⁹ C'est ainsi qu'on va retrouver chez les Bara, les esclaves raziés d'origine betsileo appelés « *Namudila* »⁷⁸⁰.

Du côté de l'est, l'on raconte des incursions bara chez les Antemoro au cours desquelles quatre mille femmes ont été faites prisonnières et réduites en esclavage⁷⁸¹.

Comment peut-on expliquer l'importance de ces expéditions en vue d'obtenir un grand nombre de boeufs et de captifs ?

A propos des royaumes bara, il ne fait de doute que l'introduction des armes à feu dans ces derniers à partir des ports de traite explique pour beaucoup la fréquence des contacts belliqueux entre royaumes voisins. En effet, les boeufs étaient échangés contre divers objets de pacotille, mais surtout contre des fusils et de la poudre. Au XIX^e siècle encore, ces activités restent intenses et selon ce que rapporte J. Faublée : « ... Depuis leur installation dans l'ouest les Bara vinda avaient l'habitude de descendre avec des troupeaux le long de l'Unilahi, en groupe armés, à travers les pays tanusu et sakalava jusqu'à Saint-Augustin où ils échangeaient les boeufs contre des étoffes, des miroirs et surtout de la poudre et des fusils... »⁷⁸²

Dans ces guerres entre voisins, après la victoire, les ennemis capturés par les souverains bara étaient partagés en deux lots égaux. La première moitié revient au roi. Les esclaves royaux sont désignés sous l'appellation de *Mahombe*⁷⁸³ et ils sont chargés de l'exécution des corvées royales. La deuxième se répartit entre les dignitaires ou autres chefs, et les soldats. Ces esclaves attribués aux dignitaires et aux hommes libres reçoivent

⁷⁷⁷ *Ibidem*.

⁷⁷⁸ Vacher, 1903.

⁷⁷⁹ L. Michel, *op. cit.*, p. 29.

⁷⁸⁰ J. Faublée, *La cohésion des sociétés bara*. Paris : Presses Universitaires de France, 1954, p. 123.

⁷⁸¹ F. Randriamamonjy, *Histoire des Régions de Madagascar des origines à la fin du 19^e siècle*. Antananarivo, 2008, p. 498.

⁷⁸² J. Faublée, « L'élevage chez les Bara du sud de Madagascar », *Journal de la Société des Africanistes*, Tome XI, 1941, p. 123.

⁷⁸³ Il existe un autre terme pour désigner les esclaves royaux. Il s'agit du terme Antandonaka (littéralement les gens du palais). Ce sont les esclaves royaux qui servent de gardes du corps. Ils forment un groupe intermédiaire entre les hommes libres et les andevo/ondevo qui sont les esclaves des particuliers.

le nom d'*Anakomby/Anakaomby* [les veaux]. L. Michel nous donne les observations suivantes à propos de ces prisonniers de guerre : « ... les prisonniers n'étaient pas des soldats cernés par des forces adverses supérieures et qui se rendaient. C'était la troupe vaincue tout entière qui passait en raison de sa défaite entre les mains des vainqueurs. Celui qui avait triomphé en fin du combat s'emparait des vaincus... »⁷⁸⁴

En ce qui concerne les propriétaires, ces derniers pouvaient vendre leurs esclaves, en dehors du royaume bara. Les Bara Be dans la partie nord de l'Ibara, vendaient les leurs « surtout aux Merina »⁷⁸⁵. Chez les Bara Manambia qui sont plus au sud, l'on sait qu'avant l'arrivée des Français à la fin du XIX^e siècle, Tsivory était un important marché d'esclaves achetés par des marchands venus de Fort-Dauphin ou de Fianarantsoa⁷⁸⁶.

En dehors des captifs de guerre, il existe d'autres raisons qui font qu'un individu devienne esclave. On peut avoir le cas : « ... des femmes et des enfants vendus à leur insu, comme à l'insu respectif de leur mari ou de leurs père et mère par un parent de ces derniers abusant de leur confiance, pour entraîner au loin ces innocents, vendus contre des armes, de la poudre ou de la toile... »⁷⁸⁷

Une autre catégorie d'esclaves est représentée par des personnes démunies et qui s'offrent eux-mêmes comme esclaves volontaires pour effectuer les basses corvées, moyennant protection et nourriture, de la part de leurs protecteurs. Les criminels incapables de payer l'amende infligée pour assassinat peuvent être réduits en esclavage. Il en est de même pour la femme et les enfants d'un individu reconnu coupable d'empoisonnement ou d'envoûtement et mis à mort à cet effet.

La condition servile

Si l'on se réfère aux travaux sur l'esclavage à Madagascar, l'on avance généralement que celui-ci diffère de ce que l'on retrouve ailleurs, ne serait-ce que dans le cas du continent voisin. Selon F. Randriamamonjy, « du fait probablement de l'unité du peuple malgache, le statut des esclaves était sensiblement le même dans les différentes provinces du pays... »⁷⁸⁸ Dans le cas de l'Imerina, les esclaves étaient certes les possessions de leurs maîtres, mais ces derniers pouvaient se dessaisir des premiers selon leur bon vouloir par la vente ou une quelconque aliénation. Il est toutefois surprenant de constater que les esclaves ne sont jamais désignés sous cette appellation d'"esclaves", mais ils sont "les enfants" quand ils sont jeunes, et "les parents" quand ils sont âgés⁷⁸⁹.

En ce qui concerne les Bara, l'esclavage, semble-t-il, « n'a jamais eu le caractère odieux qu'il présentait en Afrique ou dans l'Islam... En définitive l'esclave était réellement un serviteur qu'on traitait humainement et

⁷⁸⁴ L. Michel, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁸⁵ *Ibidem.*

⁷⁸⁶ Vacher, « Etudes ethnographiques », *Revue de Madagascar*, 1904, p. 126.

⁷⁸⁷ *Ibidem.*

⁷⁸⁸ F. Randriamamonjy, *op. cit.*, p. 494.

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 495.

qui par une longue cohabitation prenait peu à peu figure de parent d'un rang inférieur. »⁷⁹⁰

Même si « le sort de l'esclave n'était pas pitoyable » pour reprendre une expression de L. Michel, il ne fait de doute que la condition servile est loin d'être enviable, au contraire celle-ci ne peut être qu'une négation de la dignité humaine, car « l'esclave avait le privilège des besognes viles ou fatigantes »⁷⁹¹.

Les tâches quotidiennes de l'esclave consistent en un certain nombre de services : recherche de l'eau, du bois de chauffe, des patates, du manioc et des fruits sauvages. Outre ces différentes activités, l'esclave s'occupe du gardiennage du bétail de son maître dans les pâturages. Il traite les vaches. Il est le préposé au port des charges. Quand l'esclave est célibataire, il vit sous le même toit que son maître et couche habituellement à côté de la porte⁷⁹². Il mange après tout le monde et un peu avant les chiens. Lorsque l'esclave est marié, il peut construire sa maison à côté de celle de son maître, en vivant des récoltes de ce dernier. En cas de désobéissance ou de négligence, ou lorsqu'il est reconnu coupable par suite d'un forfait, son maître a le droit de le frapper avec le pied comme les chiens, mais il lui arrive rarement de le tuer, même en cas d'adultère avec sa propre femme. Il se contente le plus souvent de purifier cet acte, avec le sang d'un zébu. Cependant, l'esclave incorrigible est vendu par son maître. Il a par ailleurs, la faculté d'avoir un troupeau, mais les marques d'oreilles de ses boeufs doivent être celles de ce dernier. Les bêtes raziées qui lui reviennent après une expédition fructueuse demeurent sa propriété. En outre, l'esclave peut disposer de ses cultures et nourrir sa famille avec celles-ci. Il peut également se marier, mais ses enfants sont esclaves comme lui. L'esclave peut aussi se racheter au prix coûtant ou courant, majoré de deux ou trois boeufs⁷⁹³. Enfin, l'esclave a toujours sa sépulture à part et il doit porter le deuil de son maître.

En dehors de tout ceci, l'on peut signaler en dernier lieu, les interdits *fady/faly* qui frappent les esclaves. Il est un premier interdit qui est le mariage avec un esclave. En effet, dans la société clanique bara, l'on se marie de préférence, à l'intérieur de son clan : « ... En principe, on cherche à se marier à l'intérieur de la même classe sociale (homogamie). Les clans nobles cherchent femme dans les autres clans nobles (ce qui s'appelle *mangalaky lohatany*, prendre le haut de la vallée); les roturiers se marient entre eux, et les descendants d'esclaves entre eux... »⁷⁹⁴.

Malgré cet interdit du mariage avec un esclave, l'on sait que les unions "hors clans" ont toujours existé et qui plus est, avec les esclaves. Dans les anciens royaumes, à l'exemple des Sakalava et des Bara pour ne citer que

⁷⁹⁰ L. Michel, *op. cit.*, p. 22.

⁷⁹¹ Vacher, *op. cit.*, p. 127.

⁷⁹² La maison traditionnelle malgache est une habitation à pièce unique. Dans le cas qui nous intéresse ici, la porte se trouve au sud-ouest.

⁷⁹³ Vacher, *op. cit.*, p. 128. En pays sakalava, vers 1852, un esclave originaire du continent africain est vendu à 10, 15 et 30 piastres. A l'intérieur, un esclave est vendu aux propriétaires de boeufs à 3, 4 et 5 boeufs (E. Fagereng, 1971, p. 93).

⁷⁹⁴ L. Elli, *op. cit.*, p. 77.

ces deux cas, l'on sait que certains rois ou princes ont épousé des captives et/ou des esclaves. Dans le royaume sakalava, Ingereza, demi-frère du roi Toera tué par les Français en 1897, est le fils d'une femme makoa : « ... Mais INGEREZA non plus n'arrive pas à rassembler l'unanimité des Sakalava parce qu'il souffre, lui aussi, d'une "imperfection" : beaucoup hésitent à le préférer à TOERA à cause de son ascendance makoa (...). Sa mère Faïda est en effet une autre concubine de VINAGNY, mais elle est makoa, alors que TINOMPO [mère de Toera] est malgré tout une femme libre... »⁷⁹⁵.

Dans le royaume des Bara Be, Rasalea frère du roi Ramieba, a épousé une captive d'origine mahafale : « ... Il [Rasalea] fit aussi la guerre aux Mahafaly, et revint avec un beau butin de boeufs et de prisonniers. Parmi ces derniers il choisit une jeune fille, nommée Rapahily, pour en faire sa femme. Elle lui donna un fils, Inapaka... »⁷⁹⁶ Quant au roi Ramieba, sa mère était semble-t-il, une esclave issue des *Andrahofiky* : « ... Par exception, Ramieba ne les aimait pas [les *Andrahofiky*] parce que sa mère était une esclave sortie de chez eux... »⁷⁹⁷

Toutefois, concernant les *Andrahofiky*, l'on se pose la question de savoir quant au véritable statut de ceux-ci. En effet, dans le même article, Du Bois de la Villerabel rapporte que les mêmes *Andrahofiky* : « sont les descendants respectés du Bara Rahabela, qui débarrassa les siens du chef Mandradratsa et leur assura, de la sorte, l'occupation du pays situé au sud d'Ivohibe. En reconnaissance de ce service signalé, les membres de cette famille sont considérés comme inviolables, et ont seuls le privilège d'ensevelir les mpanjaka... »⁷⁹⁸

A propos toujours des *Andrahofiky*, nous retrouvons ce qui suit chez J. Faublée : « ... Des familles avaient un sacerdoce spécial : dirigeant les circoncisions princières comme les funérailles royales... ces *andrahufiki* pouvaient interrompre une guerre entre princes *Zafimañeli*... »⁷⁹⁹

Cependant, selon des informations recueillies chez les Bara Iantsantsa dans le district d'Ivohibe, les *Andrahofiky* ne faisaient pas partie des hommes libres et qu'ils auraient une origine servile⁸⁰⁰.

Ces différentes versions de la tradition orale obtenues à des époques différentes appellent quelques remarques. L'explication que l'on pourrait avancer dans le statut conféré aux *Andrahofiky* aurait pour origine le fait d'avoir rendu service aux rois ou souverains zafimagnely, particulièrement

⁷⁹⁵ J. Dina, *Etrangers et Malgaches dans le Sud-ouest sakalava 1845-1904*, thèse pour le Doctorat de troisième cycle, Histoire, Aix-en-Provence, 1982, p.56.

⁷⁹⁶ E. Fagereng, Une famille de dynasties malgaches-ZAFINDRAVOLA, MAROSERANA, ZAFIMBOLAMENA, ANDREVOLA, ZAFIMANELY, UNIVERSITETSFORLAGET, Oslo-Bergen-Tromsø, 1971, p. 80.

⁷⁹⁷ Du Bois de la Villerabel, 1900, p. 272.

⁷⁹⁸ *Ibidem*.

⁷⁹⁹ J. Faublée, 1954, p. 138.

⁸⁰⁰ Communication personnelle de P. Rakotondramasy et selon les enquêtes effectuées par G. B. Safidinomenjanahary dans le district d'Ivohibe dans le cadre de la préparation de son mémoire de Master 2 intitulé : *Contribution à l'histoire des Bara Iantsantsa d'Ivohibe (Centre-sud de Madagascar)*.

ceux des Bara Iantsantsa. De tels pactes sont loin d'être isolés dans les périodes anciennes, même si les *Andrahofiky* n'auraient pas eu le statut de libres. Toutefois dans l'état actuel de nos recherches, nous préférons nous en tenir à ces hypothèses.

Le deuxième interdit relatif aux esclaves est l'interdit de la fraternisation par le sang *fatidrà* ou *vaky-rà* avec ces derniers : « ... L'interdit qui frappe les esclaves est de même nature que celui qui exclut les femmes. Il tient à l'infériorité de condition par rapport à l'homme libre ou au noble Bara... »⁸⁰¹

Affranchissement « exceptionnel » et abolition de l'esclavage chez les Bara

Concernant toujours la question de l'esclavage chez les Bara, l'on ne manquera pas d'évoquer ici, le cas d'une « libération exceptionnelle » de femmes antemoro réduites en esclavage chez un roi bara dont le nom n'a pas été retenu. En effet, en 1886, un roi antemoro du nom de Ramahasitrakarivo demanda la fraternité par le sang *fatidrà* au souverain bara. Du fait de ce lien par le sang entre les deux souverains, les captives antemoro ont été libérées, car elles sont devenues les "soeurs" du roi bara⁸⁰².

Le deuxième cas à signaler est la suppression de l'esclavage dans les royaumes bara. Comme ce que l'on retrouve dans la région du *Fiheregna*, dans le sud-ouest de Madagascar, pour ne citer que ce cas, l'abolition de l'esclavage est tardive dans les royaumes bara. Il faut en effet attendre, la loi française du 6 août 1896 déclarant Madagascar colonie française et le décret du 27 septembre de la même année (tous les habitants de Madagascar sont personnes libres), pour que les esclaves soient affranchis dans ceux-ci. Pour les souverains et les hommes libres bara de l'époque, boeufs et esclaves constituent leurs principales richesses. Par conséquent, ces deux textes ont porté un coup dur aux intérêts de ceux qui ont pu bénéficier de ce système esclavagiste. L'on peut dire par ailleurs que l'abolition de 1877 ne concerne que les *Masombika* des Hautes Terres Centrales. En parlant de ces derniers, P. Lupo s'exprime comme suit, en évoquant le cas des souverains du *Fiheregna* : « ... Les chefs de cette dernière région, complètement indépendants, ne sont donc pas concernés par les décisions du pouvoir tananarivien, et n'acceptent ni l'interdiction de la traite, ni encore moins, la libération des esclaves originaires du Mozambique... »⁸⁰³

Au terme de cette brève esquisse sur la question de l'esclavage dans les royaumes bara au XIX^e siècle, il ne fait de doute que celle-ci est loin d'être épuisée, et que beaucoup reste à faire. L'on ne peut en effet dissocier les différents aspects de l'esclavage de l'évolution sociopolitique, voire économique, des royaumes de cette région du Centre-sud de Madagascar. Dans leur formation, les sources disponibles tirées pour une large part, des traditions orales, font allusion à une origine d'au-delà des mers des

⁸⁰¹ L. Michel, *op. cit.*, p. 104.

⁸⁰² F. Randriamamonjy, *op. cit.*, p. 505.

⁸⁰³ P. Lupo, « Christianisme, Société et Culture dans le sud-ouest de Madagascar, Deuxième moitié du XIX^e siècle. La Mission luthérienne de Norvège », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 1999, p. 173-202.

principales dynasties qui ont dominé politiquement sinon économiquement cette partie du pays. Fruit d'un long processus, la domination de celles-ci s'explique entre autres, par l'acquisition d'armes à feu introduites par les traitants étrangers dont les complices ne peuvent être que les souverains locaux. Pour se faire le maximum de profit en étant les acteurs et les bénéficiaires des razzias pratiquées en direction des royaumes voisins, ces derniers ont joué un rôle sans précédent, dans la persistance de l'esclavage jusqu'à la pénétration des troupes françaises chez eux. En effet, comme partout ailleurs dans les régions qui ont échappé au contrôle effectif du « Royaume de Madagascar », il faut attendre le décret de septembre 1896, pour que l'esclavage soit aboli dans les royaumes bara.